

LA FONCTION PUBLIQUE—LE RELÈVEMENT  
DES PENSIONS

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, à propos d'une question que j'ai posée hier après-midi au président du Conseil du Trésor (M. Benson), à la page 2431 du hansard, j'en reviens à la question des pensions des fonctionnaires retraités.

Il doit y avoir un mot qui signifierait «pour la millième fois». J'en reviens donc à mon sujet ce soir, pour demander avec ferveur au président du Conseil du Trésor de faire tout son possible pour agir bientôt en la matière.

Le sujet a été discuté lors du spectacle tardif hier soir. Mon honorable ami le député de Carleton a exprimé son indignation, et je la partage. Le secrétaire parlementaire du ministre actuel s'en est offusqué. J'espère arriver à quelque chose, en adoptant une attitude différente.

Je demande instamment au ministre de bien se rendre compte combien est grande la déception de nos concitoyens que touche la question. Ils ont presque perdu toute illusion. Le ministre sait qu'en juin 1966, il y a un an et trois mois, il a lui-même personnellement consenti à ce que la question soit déferée à un comité spécial mixte sur la fonction publique. Cette initiative représentait de sa part un encouragement qui semblait un indice qu'après toutes nos années de luttes, nous étions enfin sur le point de réaliser quelque progrès. En janvier 1967, le consentement du ministre devenait une réalité avec la présentation de la motion appropriée. Ce comité mixte a fait d'excellente besogne et le 8 mai, dans un rapport unanime, il recommandait de prendre sans tarder les mesures nécessaires pour augmenter les pensions des pensionnés de la fonction publique. Je répète qu'il s'agissait d'un rapport adopté à l'unanimité par un comité de la Chambre et du Sénat, au sein duquel tous les partis des deux Chambres étaient représentés.

On nous a immédiatement donné l'assurance que la question serait étudiée et qu'on prendrait des mesures dès que possible. J'aimerais souligner ceci. Une mesure aurait pu être prise dans ce sens avant l'ajournement de la Chambre le 7 juillet. Nous avons gardé de l'espoir pendant quelque temps, à cause des paroles d'assurance qui nous avaient été données. Mais, le 7 juillet, on nous a dit que nous devrions attendre jusqu'à l'automne. Non seulement nous a-t-on dit d'attendre l'automne, mais le président du Conseil du Trésor nous a dit qu'on ferait alors une proposition formelle. Je prie le ministre de ne pas se lever ce soir pour me dire que c'est encore l'automne. C'est l'automne selon le calendrier.

**L'hon. M. Benson:** L'automne a commencé il y a quatre jours à peine.

**M. Knowles:** Mais les fonctionnaires retraités et leurs familles croyaient qu'un congé de 11 semaines donnerait amplement le temps au gouvernement d'agir et de préparer une mesure législative. Non seulement le ministre actuel, mais le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin), qui a participé au débat le dernier jour, avant l'ajournement, le 7 juillet, nous a assuré qu'on ferait quelque chose. On m'a critiqué pour avoir insisté qu'on prenne des mesures avant que la Chambre s'ajourne. J'ai répondu par les propos suivants, consignés à la page 2360 du hansard du vendredi 7 juillet:

Si l'on nous demande d'attendre jusqu'à l'automne, je sais que d'autres questions auront alors la priorité. Nous n'aborderons pas la question avant octobre ou novembre, et ces gens n'obtiendront pas leurs augmentations avant décembre ou janvier prochain. Je sais aussi, monsieur l'Orateur, qu'à moins de mesures immédiates, nous n'avons aucune assurance qu'on en prendra à l'automne.

On m'a reproché de manquer de foi, de confiance, de ne pas vouloir reconnaître le profond intérêt que portait ce côté-là de la Chambre à la misère de ces gens. Je me le suis fait dire à la Chambre même et dans les couloirs. «Stanley, me disaient-ils, nous nous en préoccupons autant que vous.» Mais vous, à titre de représentant de la circonscription d'Ottawa, vous savez comme moi ce que cela veut dire pour ces milliers de gens.

• (10.20 p.m.)

Je pourrais user des expressions dont on s'est servi hier soir, et je le ferai probablement un jour. A mon sens, c'est une fumisterie d'avoir fait croire aux gens, pendant des mois, qu'on allait faire quelque chose. Monsieur l'Orateur, j'intercède de toutes mes forces auprès du président du Conseil du Trésor pour qu'il n'égare plus ces gens-là, qu'il ne les déçoive plus.

Le Parlement s'est prononcé par le truchement d'un comité mixte des deux Chambres. Il a recommandé une initiative immédiate. Le gouvernement a fait savoir, par l'intermédiaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, du président du Conseil du Trésor et du premier ministre, que le gouvernement allait étudier le rapport et agir en conséquence.

On nous a fait des promesses pour l'automne mais on nous a répondu que la question était encore à l'étude et que, lorsque l'on serait arrivé à une décision, la Chambre en serait avisée. C'est là le genre de réponse que nous n'avons pas cessé de recevoir depuis le 8 mai. Je crains bien que cela continue, ma prédiction du 7 juillet dernier demeurera exacte: la question n'ayant pas été traitée à